



DEL- 2022 - 010

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17**

**OBJET :
SUBVENTION 2022**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le Jeudi 24 février
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal
EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2022

PRESENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND
A., Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BAUDRY
M., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M BOUCHEREAU
F., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., M GAULTIER J-
L, Mme JOLIVET C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme
LAMBERT B., M SOURISSEAU B., Mme PASQUEREAU
C.

Excusés : M AMOSSÉ M.,

Secrétaire de séance : M SOURISSEAU B.

Mme DURAND, adjointe, expose aux membres du Conseil Municipal que les propositions de subventions pour l'année 2022 ont été présentées au sein des différentes commissions communales.

L'ensemble des subventions à verser pour l'année 2022 est :

La chasse -ACA St Hubert	250 €
ARCT Foot	1 500 €
Tonic'Fam	200 €
UNC AFN	100 €
Comité des fêtes	650 €
Yoga Vallet	100 €
ASCR	500 €
Twirling La Chaussaire	120 €
Chez nos Aînés	250 €
CCAS	2 000 €
APE	500 €
Association de gestion du restaurant scolaire	1 000 €
Réserves diverses pour demandes non reçues	3 000 €
Total	10 170 €

- **APPROUVE** les subventions inscrites ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire
- **INSCRIT** les crédits nécessaires prévus au Budget primitif 2022

Le 1 MARS 2022